

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-519006

54699



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 93041

Société : DSCS

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN ALI

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0522 89 93 51

708,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. JAOUHAR Noureddine
Psychiatre Psychothérapie
202, Bd. Abdellatif Ben Abdellah
2ème Etage - Casablanca

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

07 JAN 2021
Le : 13/12/2020

ACCUEIL SIEGE RAM

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/12/2010	C	C3	300 Dhs	INP : <input type="text"/> DR. JACOUHAR Noureddine <input type="text"/> Psychiatre Psychothérapie 202, Bd. Abdelmoumen Galerie Abdelmoumen 2ème Etage - Casablanca Tél. : 05 22 25 74 18

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CINEMA AMY Dr. Nacif STAYED 141, Bd. Lalla Meryem Hay El Hada - Casablanca Tél. : 05 22 30 87 62	11/12/2010	PHARMACIE CINEMA AMY Dr. Nacif STAYED 141, Bd. Lalla Meryem Hay El Hada - Casablanca Tél. : 05 22 30 87 62

ANALYSES - RADIGRAPHIES

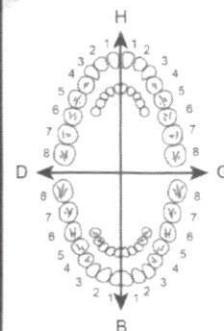
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

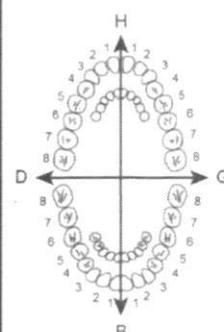
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR JAOUHAR Noureddine

Spécialiste en psychiatrie

Psychothérapeute

Ancien Chef de service Psychiatrie

Hay mohammadi Ain sbaa

الدكتور جوهر نورالدين

اختصاصي في الأمراض النفسية

اختصاصي في العلاج النفسي

رئيس سابق لقسم الأمراض النفسية بالحي

المحمدى عين السبع

Casablanca le :

Dr. JAOUHAR Noureddine
Psychiatre Psychothérapie
202, Bd. Abdelmoumen Galerie Abdelmoumen
2ème Etage - Casablanca
Tél. : 05 22 25 74 18

113,00 x 2

180,00

180,00

Medif

in

0-

Pharmaci

LOT : 401673
EXP : 07/2023
PPV : 180,00

180,00

PHARMACIE CINEMA ANFA
Dr. Nacir EL MOUTAYEB
141, Bis Lalla Sultane darrahmane
Hay El Hana - Casablanca
Tél : 05 22 38 87 62

Dr. JAOUHAR Noureddine
Psychiatre Psychothérapie
202, Bd. Abdelmoumen Galerie Abdelmoumen
2ème Etage - Casablanca
Tél. : 05 22 25 74 18